047-254701824-20230515-2023_167_AGDC-DE Reçu le 17/05/2023



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL TERRITOIRE D'ENERGIE LOT-ET-GARONNE

Département de Lot-et-Garonne

Arrondissement d'AGEN

E X T R A I T DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

<u>Délégués en exercice</u> : 58 <u>Délégués présents</u> : 36

Date de convocation : 5 mai 2023

DÉLIBÉRATION N°2023-167-AGDC

Nomenclature: 5.4.1 Institutions et vie politique – délégation de fonctions - permanente

OBJET : COMPTE-RENDU DES DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU BUREAU SYNDICAL

L'an deux mille vingt-trois, le 15 mai à 9 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat, 26 rue Diderot à AGEN, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jean-Marc CAUSSE.

Etaient présents :

BORIE Daniel, BOUSQUIER Philippe, BOZZELLI Thierry, BUISSON Patrick, CAMINADE Jean-Jacques, CARRIÉ Daniel, CAVADINI Hubert, COSTES Jean-Louis, DAUTA Jean-Pierre, DE SERMET Pascal, DELZON Jean-Pascal, DESCAMPS Philippe, DUBAN Jean-Marc, GERVAIS Thierry, GINCHELOT Yves, GRIALOU Guy, LABARTHE Lionel, LAFARGUE Patrick, LE LANNIC Geneviève, LUNARDI Daniel, MAGNI Claude, MARTET Damien, MURIEL Daniel, PASCAL Alain, PINASSEAU Jean, POLO Alain, PONTHOREAU Michel, PRÉVOT Claude, REIMHERR Annie, ROSIER Jean-Eric, SALAND Philippe, SOULIES Julien, VALETTE Thierry, VILLA Bernard, ZAROS René, lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir :

BARJOU Jean-Pierre à LE LANNIC Geneviève, CILLIERES Charles à PASCAL Alain, DUGAY Jean à PINASSEAU Jean,

Etaient excusés :

BALAGUER José, BENATTI Nicolas, CANU Nathalie, CAMANI Pierre, DESTIEU Jean-Paul, DUBOS Bruno, FLESCH Eric, FRACAROS Jean-Alfred, GAIDELLA Daniel, GENTILLET Jean-Pierre, GUÉRIN Gilbert, IMBERT Pierre, LAZZARINI Bruno, MARCO Jean-Marie, MIQUEL Francis, RAVEL Nicolas, RÉGNIER Gérard, SCHLATTER Christophe, VICINI Jean-Pierre.

Monsieur Jean-Jacques CAMINADE a été élu Secrétaire de séance.

047-254701824-20230515-2023_167_AGDC-DE Reçu le 17/05/2023

Par délibération ° 2020-178-AGDC du 21 septembre 2020, déposée en Préfecture le 23 septembre 2020, le Comité Syndical a accordé des délégations permanentes au Bureau Syndical de TE 47.

Conformément à l'article L.5211-10 du CGCT, le Président rend compte à chaque séance du Comité des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation du Comité.

Lors du Bureau Syndical réuni le 2 mai 2023, 19 délibérations ont été prises par le Bureau :

 4 délibérations portant sur l'attribution de fonds de concours par les communes pour des travaux d'électrification :

commune	type de travaux	itriti tusidi trabetasan	montant travaux HT	montant travaux TTC	participation communate		prise en charge par TE 47	date délib
					% du HT	montant	[montant TTC - participation communals]	commune
Agen	ER	rue Rochambeau	63434,76€	76121,71€	40,00%	25 373,90 €	50 747,81 €	23/01/2023
Grezet-Cavagnan	ER	secteur Tucols	17799,65€	21 359 58 €	19,58%	3 486,00 €	17 873,58 €	09/03/2022
Hautesvignes	ER	Au bourg	19 214,69 €	23 057,63 €	10,00%	1921,47€	21 136,16 €	23/03/2023
Nérac	ER	effacement secteur Allées du Centre	37 567,78 €	45 081,34 €	10,00%	3 756,78 €	41 324,56 €	16/03/2023

• 8 délibérations portant sur l'attribution de fonds de concours par les communes pour des travaux d'éclairage public :

commune	compétence	întitulê travaux	montant travaux HT	montant travaux FTC	participation communale		prise en charge par TE 47	date délib
					% du HT	montant	(montant TIC- participation communate)	commune
Allemans du Dopt	EP	22-08 mise en valeur église	20 995,88 €	25 195,06 €	65,00%	13 647,32 €	11547,73€	27/03/2023
Allemans du Dopt	EP	22-09 mise en valeur halle 2	13 781,87 €	16538,24 €	65,00%	8 958,22 €	7580.03€	27/03/2023
Allemans du Dopt	EP	22-10 mairie et monuments aux morts	62 348,86 €	74818,63 €	65,00%	40 526,76 €	34 291,87 €	27/03/2023
Grayssas	EP	23-03 Sainte-Croix	13 257,01 €	15908,41 €	65,00%	8617,06 €	7291,36€	13/03/2023
Grayssas	EP	23-04 rénovation LED	3 576,78 €	4292,14 €	65,00%	2 324,91 €	1967,23€	13/03/2023
Hautesvignes	EP	22-02 secteur église	8 488,01 €	10 185,61 €	60,05%	5097,21 €	5088,40€	23/03/2023
Pujols	EP	22-05-02 mise en valeur église 5t Nicolas	19 591,84 €	23510,21 €	65,00%	12 734,70 €	10775,51€	28/03/2023
Pujols	EP	22-10-02 renovation bourg	118 540,27 €	142 248 32 €	64,76%	76 771.18 €	65477,14€	28/03/2023

 2 délibérations portant sur l'attribution de fonds de concours par les communes pour des travaux d'éclairage d'infrastructures sportives :

commune	compétence	intitulé travaux	montant travaux HT	montant travaux TTC	participation communale		prise en charge par TE 47	date délib
					% du HT	montant	(montant TTC- participation communale)	commune
Boé	EIS	23-01 terrain d'honneur	61.582,83€	73 899,40 €	60,00%	36 949,70 €	36 949,70 €	27/03/2023
Tonneins	EIS	23-02 stade Valmy Grand Tonneins	29 932,11€	35 918,53 €	75,00%	22 449,08 €	13 469,45 €	27/03/2023

047-254701824-20230515-2023_167_AGDC-DE Reçu le 17/05/2023

• 2 délibérations portant sur l'attribution de **fonds de concours** par les communes pour des travaux de signalisation lumineuse tricolore :

commune compét	and of to see	ce intitulé travaux	SCHOOL STATE OF THE PARTY OF TH	montant travauxTTC	participation communale		prise en charge par TE 47	date délib
	competence				% du HT	montant	(montant TTC- participation communale)	commune
Trentels	SLT	ANNULATION délib du 13/03/2023 lotissement Bouteille (il manquait le transfert de la compétence)	5 594,36€	6713,23 €	70,00%	3 916,05 €	2 797,18 €	27/01/2023
Trentels	SLT	dissimulation réseau SLT lotissement Bouteille	5 594,36 C	6713,23 €	70,00%	3 916,05 €	2 797,18 €	31/03/2023

- 3 délibérations portant sur la commande publique :
 - Procédure adaptée portant sur les travaux de création d'un réseau de chaleur géothermique à Damazan: attribution du lot n°2 au groupement INSTELEC 47 (mandataire) / INEO QUITAINE, pour un montant de 289 486,55 € HT;
 - Avenant n°1 au marché subséquent n°2 de contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage établi sur la base du contrat-type de l'accord-cadre pour la réalisation d'un réseau de chaleur à Monflanquin;
 - Avenant n°1 au marché subséquent n° 1 de contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage établi sur la base du contrat-type de l'accord-cadre pour la réalisation d'un réseau de chaleur à Villeréal.

Lors du Bureau Syndical réuni le 15 mai 2023, 3 délibérations ont été prises par le Bureau :

 2 délibérations portant sur l'attribution de fonds de concours par les communes pour des travaux d'électrification :

commune	type de travaux	intitulé travaux	montant travaux HT	montant travaux TTC	participation communale		prise en charge par TE 47	date délib
					% du HT	montant	(montant TIC - participation communals)	commune
Pont du Casse	ER	effacement rue Corps Francs Pommies	63 934,03 €	76 720,84 €	10,00%	6 393,40 €	70 327,43 €	24/04/2023
Pont du Casse	ER	effacement route de Merens	46 926,89 €	56 312,27 €	10,00%	4 692,69 €	51 619,58 €	24/04/2023

- 1 délibération portant sur la commande publique : procédure adaptée portant sur les travaux de création d'une chaufferie à granulés de bois avec réseau de chaleur à Montagnac sur Lède :
 - attribution du lot n°1 à l'entreprise ATSE BORDES (24), pour un montant après négociation de 49 912,44 € HT;
 - attribution du lot n° 2 à l'entreprise INEO AQUITAINE (Bon Encontre), pour un montant de 20 160,00 € HT.

047-254701824-20230515-2023_167_AGDC-DE Reçu le 17/05/2023

> Ouï, l'exposé de son Président, le Comité Syndical, après avoir délibéré,

> <u>ARTICLE UNIQUE</u>: Le Comité prend acte des délibérations prises par le Bureau, en application de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait et délibéré à Agen, les jour, mois et an susdits Pour copie conforme,

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

LE PRÉSIDENT,

Jean-Jacques CAMINADE

Jean-Marc CAUSSE